

 Direction des affaires académiques et du partenariat scientifique Service de coopération Internationale	Appel à candidature pour la mobilité des étudiants		
	Référence : PCI-AC-01-00	Date d'approbation : 02/09/2024	
	Numéro de page : Page 1 sur 3		

Appel à Candidatures pour Etudiants dans le cadre du Programme ERASMUS+ KA171

Présentation

L'action Erasmus + Mobilité internationale de crédits a pour objectif de financer des mobilités entre établissements européens et établissements partenaires hors Europe. Les projets de mobilités doivent être cohérents avec la stratégie internationale des établissements concernés et conforter les coopérations existantes. Les objectifs de ce programme sont de promouvoir la coopération avec les pays partenaires en lien avec la politique extérieure de la Commission Européenne, de soutenir l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur et de mettre en avant la richesse et l'attractivité de l'enseignement supérieur européen.

Le programme Erasmus + permet d'effectuer une mobilité dans un autre établissement à l'étranger pour acquérir de nouvelles compétences. Cette mobilité est validée et reconnue par l'établissement d'origine.

1 bourse de mobilité Erasmus + est proposée pour un(e) étudiant(e) de **L'Ecole Nationale d'ingénieurs de Sfax** souhaitant effectuer une mobilité de 5 mois au sein de l'Université Paris 8 (France).

L'appel à candidatures concerne la spécialité suivante :

- **Technologie et Handicap**

Conditions

- Être inscrit(e) à l'Université de Sfax
- Avoir un niveau de français B2
- Ne pas déjà bénéficier de financements européens couvrant cette mobilité à l'étranger.
- Ne pas déjà bénéficier de financement Erasmus + longue durée
- Soumettre le dossier de candidature dans les délais impartis

Période : 5 mois entre **01/09/2026 et 31/01/2027**

 Direction des affaires académiques et du partenariat scientifique Service de coopération Internationale	Appel à candidature pour la mobilité des étudiants		 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 
	Référence : PCI-AC-01-00	Date d'approbation : 02/09/2024	
	Numéro de page : Page 2 sur 3		

Dossier de candidature

- Attestation d'inscription
- Contrat pédagogique (Learning Agreement)
- CV
- Lettre de motivation
- Relevés de notes et diplômes à partir du BAC
- Copie du passeport
- Certificat de langue (français ou anglais, si applicable)

Le dossier de candidature doit être soumis au plus tard le **13/04/2026** via le lien suivant : <https://forms.gle/NSosfxWfztVFVt8z5>

Critères de selection

CRITERIA NO.	CRITERIA	SCORE
1	Average GPA	60
2	Language knowledge	
	Any proof of language proficiency	5
	Recognized certificate IELTS/TOEIC/TOEFL....etc.	15
3	No previous Erasmus mobility	30
4	CV	
	Work experience/traineeship	5
	Social activities / Volunteering / Clubs	5
5	Proof of inclusion	10

 Direction des affaires académiques et du partenariat scientifique Service de coopération Internationale	Appel à candidature pour la mobilité des étudiants		
	Référence : PCI-AC-01-00	Date d'approbation : 02/09/2024	
	Numéro de page : Page 3 sur 3		

- Qualité scientifique et académique du dossier
- Motivation de l'étudiant
- Bénéfices de la mobilité en termes de renforcement ou création de collaborations entre l'unité d'accueil et l'unité d'envoi (future co-tutelle ou co-direction, développement de projets de recherche...)
- Les étudiants qui répondent à un ou plusieurs des critères d'inclusion et de diversité suivants, établis par le programme Erasmus+ :

- Handicap (c'est-à-dire les participants ayant des besoins particuliers) : les personnes souffrant d'un handicap mental (intellectuel, cognitif, d'apprentissage), physique, sensoriel ou autre ;

- Obstacles économiques : personnes ayant un faible niveau de vie, un faible revenu, dépendant du système de protection sociale ou sans-abri ; jeunes en situation de pauvreté ; personnes endettées ou ayant des problèmes financiers ;

- Obstacles géographiques : personnes issues de zones rurales ou éloignées ; personnes vivant sur de petites îles ou dans des régions périphériques ; personnes issues de zones urbaines à problèmes ; personnes issues de zones moins bien desservies (transports publics limités, équipements médiocres).

- Différences culturelles : immigrés ou réfugiés ou descendants de familles d'immigrés ou de réfugiés ; personnes appartenant à une minorité nationale ou ethnique ; personnes ayant des difficultés d'adaptation linguistique et d'inclusion culturelle ;

Financement

- Prise en charge des **frais de séjour** à hauteur de **900 EUR** par mois.
- Contribution aux **frais de voyage** forfaitaire de **309 EUR**